

Dinan, mardi 24 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **COVID-19 : le Centre Hospitalier René Pleven, la Clinique du Pays de Rance et la médecine de ville se mobilisent et renforcent leur coopération pour l'organisation des soins sur notre territoire**

*Face à la pandémie du COVID-19, les acteurs de santé du Pays de la Rance renforcent leur mobilisation et mettent en œuvre une organisation concertée des soins pour permettre la meilleure prise en charge de tous les malades et, en premier lieu, des patients symptomatiques du COVID-19 autour de 4 grands principes :*

- **Assurer la poursuite** des soins essentiels pour l'ensemble de la population,
- **Protéger les patients et personnes fragiles** des risques de contamination au COVID-19,
- **Anticiper l'évolution de la pandémie** du COVID-19 en adaptant leur dispositif,
- **Protéger les professionnels de santé**

*Cette organisation concertée s'est construite avec tous les professionnels de santé et les directions des établissements de santé publics et privés du territoire pour mieux identifier et orienter les patients, pour anticiper l'augmentation de la prise en charge des patients symptomatiques COVID-19, ceux devant être hospitalisés et assurer les urgences chirurgicales pour l'ensemble des patients, déclarent d'une seule voix Sylvie Briend (directrice déléguée du Centre Hospitalier René Pleven) et François Cuesta (directeur du GHT Rance Emeraude), Laurence Volmier (directrice générale de la Clinique du Pays de Rance) et Dr Anthony Chapron (médecin généraliste et Président de l'Association des professionnels de santé libéraux de Dinan).*

Le dispositif territorial est organisé en trois lignes de défenses :

- **Les médecins généralistes sont en première ligne** pour accueillir les patients suspectés d'être atteints du COVID-19 et les orienter, en fonction de leur état de santé, vers la meilleure prise en charge (<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-dans-le-pays-de-dinan-les-medecins-de-ville-se-tiennent-prets-6786547>)
- **Le Centre Hospitalier René Pleven continue son activité de soins, mais dispose d'un circuit spécifique dédié au Covid-19, indépendant de la gestion du flux habituel, soit 2 circuits distincts.** Il assure sur deux espaces dédiés une surveillance accrue ainsi qu'une éventuelle

aide à la ventilation, les cas graves nécessitant un transfert en réanimation vers le Centre hospitalier de Saint-Malo.

- **Lorsque l'évolution de la situation le nécessitera, la Clinique du Pays de Rance assurera**, en base arrière, la mise en sécurité des personnes fragiles hospitalisées habituellement au CH de Dinan et la prise en charge des urgences chirurgicales pour délester le Centre Hospitalier de Saint Malo avec le renfort de la Clinique de la Côte d'Emeraude. L'équipe d'anesthésistes de la Clinique de Dinan pourra intervenir au Centre Hospitalier de Dinan afin d'assurer un soutien complémentaire.

Pour répondre aux besoins en capacités de lits de réanimation du CH de Saint Malo et faire face à l'épidémie quand elle sévira massivement, les dispositifs mis en place par le CH de Dinan et la Clinique du Pays de Rance sont les suivants:

Le Centre Hospitalier René Pleven, relevant du GHT RANCE EMERAUDE :

- L'établissement est déjà organisé afin de permettre une graduation en fonction de l'évolution de la situation. Les organisations sont déterminées en plusieurs niveaux : le territoire est à cette date au niveau 2 de cette organisation, qui compte 4 paliers
- Organisation actuelle d'un accueil adapté aux situations de patients présentant des symptômes Covid-19 ou pour lesquels la présence du virus est déjà confirmée, et nécessitant une hospitalisation selon une organisation graduée en fonction de l'évolution de la situation de pandémie
- Actuellement, le Centre Hospitalier de DINAN peut accueillir les patients infectés Covid-19 sur 3 unités dédiées, soit 40 lits. Le passage au niveau 3 des organisations du GHT Rance Emeraude proposera sur Dinan 16 lits supplémentaires, soit un total de 56 lits dédiés aux situations Covid nécessitant une hospitalisation, qui pourra évoluer selon les besoins.
- L'établissement porte une grande attention au quotidien sur les mesures de protection à prendre pour assurer la sécurité des personnels, permettant ainsi d'assurer également la sécurité des patients. Un dépistage est assuré selon des critères médicaux définis au Centre Hospitalier de DINAN pour son personnel, celui de la Clinique du Pays de Rance et celui de la Fondation Saint Jean de Dieu sous l'égide de la médecine du travail
- L'établissement support du GHT Rance Emeraude, le Centre Hospitalier de Saint-Malo, est autorisé à réaliser des tests de détection du Covid-19, qui débutent ce jour
- Des modalités et critères de transfert des patients nécessitant une surveillance en réanimation vers le Centre Hospitalier de Saint Malo ont été déterminés

La Clinique du Pays de Rance :

- La Clinique poursuit son activité d'urgences chirurgicales malgré la déprogrammation de toutes les interventions non urgentes pour venir en délestage des hôpitaux publics.
- Les spécialistes exerçant à la clinique ont mis en place des consultations d'urgences à leurs cabinets de ville pour venir en appui auprès des médecins généralistes et des urgences du CH de Dinan.
- L'établissement a mis en place un accueil unique pour les patients hospitalisés conforme en cas de pandémie (prise de température et questionnaire de dépistage) et des mesures de protection pour les professionnels de santé.

- La Clinique prend en charge dès cette semaine dans ses locaux des patients hospitalisés en provenance du CH de Dinan (Hospitalisation de jour en oncologie) et d'autres à venir en fonction de l'évolution (Soins de suite et ré-adaptation, ...)
- L'établissement met à disposition des moyens (matériel, ressources médicales et paramédicales,...) auprès des médecins de ville et du CH de Dinan

**François CUESTA** « C'est dès à présent, et très accompagnés par l'ARS, que nous devons collectivement (ville, hôpital, clinique, HAD, établissements SSR, Ehpad, ...) renforcer notre structuration par filière, et sur tout le territoire Rance Emeraude, dans un souci d'efficience totale et de sécurité maximale, à la fois pour les usagers et pour les personnels. Cela implique ainsi une coordination générale de toutes les ressources du territoire. Le dynamisme de la coopération actuelle ville/public/privé/établissements médico-sociaux a une valeur d'exemplarité à mes yeux.

*Nous sommes également très touchés de l'élan de solidarité qui s'est manifesté de toutes parts, élus, collectivités, entreprises et de nombreux particuliers »*

**Laurence VOLMIER** « Dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire, les équipes de Direction et médicales publiques et privées se sont rapprochées naturellement pour faire face ensemble. La volonté de la Clinique du Pays de Rance du Groupe Vivalto Santé a pris corps dans ses actes, assurant pleinement son rôle d'acteur de santé publique. »

Contacts :

**Pour la Clinique du Pays de Rance :** Laurence VOLMIER Directrice Générale 0624781081  
[lvolmier@vivalto-sante.com](mailto:lvolmier@vivalto-sante.com)

**Pour le GHT Rance Emeraude :** François CUESTA, Directeur Général,  
[direction.communication@cht-ranceemeraude.fr](mailto:direction.communication@cht-ranceemeraude.fr)